

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Pascale Depoil, Aurélia Chevalier,
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau
Photos : mairie - Imprimé par nos
soins.



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture du secrétariat le mardi 26 décembre
Pas de permanence d'élus le samedi 30 décembre

Edito du maire

La fin de l'année 2017 est déjà là. Pour votre conseil municipal, après deux ans de réalisation de travaux, ce fut une année de réflexion sur de nouveaux projets. L'enquête publique que nous vous avons proposée dans le dernier espace info vous permettait de vous prononcer sur un certain nombre de questions pour les futurs aménagements (si vous ne l'avez encore remplie, n'hésitez pas à nous la faire parvenir d'ici début janvier ; vous pouvez la réimprimer à partir du site de la commune). Bien évidemment se posera maintenant le problème du financement et les indicateurs sont pour l'instant encore flous avec la suppression de la taxe d'habitation et l'engagement de l'état qui n'est pas très clair à ce jour. Lors des vœux du 6 janvier, nous vous présenterons un premier bilan de l'enquête et ceux qui ont bien voulu nous laisser leurs coordonnées pour travailler dans certains domaines seront contactés rapidement. En attendant de vous revoir à cette occasion, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de

Bonnes fêtes de fin d'année.

Véronique Dauby

LES DÉCHETS VERTS REPRÉSENTENT DES VOLUMES IMPORTANTS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

L'association Solidarité Partage, basée à Tournus, propose un service de broyage des déchets vert à domicile

Le broyeur accepte un diamètre de branches jusqu'à 12cm, pour un rendement approximatif de 20 m3 à l'heure (selon conditions d'accessibilité et rangement des branches élaguées).

L'intérêt du service est multiple.

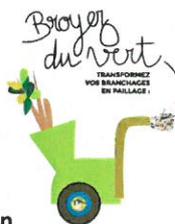
- Vous limitez vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.
- Vous participez aussi à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité. Le développement du broyage permet de maîtriser les coûts liés à la collecte en déchetterie, mais aussi de réduire la circulation des camions de collecte.
- Enfin, le broyat, qui devra dans tous les cas être valorisé sur place, est utilisable pour améliorer la qualité de votre compost en le mélangeant à vos déchets de cuisine. Il permet aussi de produire du paillis : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin !

La prestation comprend un forfait technique et déplacement de 10€, puis un coût horaire de 32 €.

L'intervention minimum est une heure. Aussi les regroupements de voisinage sont-ils vivement encouragés.

Un agrément permet au particulier de déduire le coût à hauteur de 50 % des impôts.

Le service est disponible sur : broyage.esp@gmail.com Ou 05.85.32.16.89.



Élections

L'inscription sur les listes électorales doit se faire en mairie avant le 31 décembre 2017
Veillez à bien respecter les horaires

Vœux de la municipalité

A l'occasion de la nouvelle année 2018 le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux

Samedi 6 janvier 2018
à 17h30



Au Foyer Rural de Nanton

Les habitants de Nanton sont invités à participer à cette traditionnelle cérémonie. A l'issue de cette rencontre nous partagerons le verre de l'amitié.

Nouveaux arrivants

Comme chaque année le Conseil Municipal invite les nouveaux habitants de Nanton pour une rencontre amicale

Samedi 6 janvier 2018
à 17h00

Au Foyer Rural de Nanton

Toutes les personnes habitant Nanton depuis 2017

État Civil

Naissance : Jules René François BON le 28 novembre de Stéphanie LAUNAY et Eric BON, Sully

Info environnement

La commune avait loué en octobre dernier un broyeur, dans le but de recycler les déchets verts pour en faire du broyat.

Nous en avons étendu sur plusieurs espaces verts. Il vous en est possible d'en récupérer gratuitement en vous signalant à la Mairie aux horaires d'ouvertures habituels.



Amicale des Vinchollais

Samedi 20 janvier 2018:

Assemblée Générale pour l'élection d'un nouveau bureau, ventes des cartes (8€/membre) et galette des rois au foyer rural à NANTON à 19h00.

Samedi 24 février 2018:

Soirée jeux à 17h00 suivie d'un mâchon à 19h00 au foyer rural à NANTON

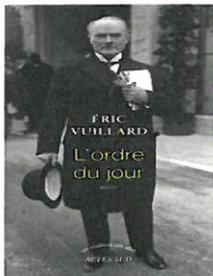
Tous les mercredis après-midi :

Tarot et belote au Clos Chapot à partir de 14h00.

Bibliothèque

Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque du 23 décembre au 06 janvier 2018

Voici quelques nouveautés de la bibliothèque:



L'ordre du jour d'Éric VUILLARD (Prix Goncourt)

La Disparition de Joseph Mengele (Prix Renaudot)



La serpe de Philippe Jeanada (Prix Fémina)

CCAS



Samedi 03 février 2018 :
concours de belote
au foyer rural
Inscription 13h30
A la vache en doublette



Organisé par les membres du CCAS de la Commune de

Café de bienvenue
Lot: Cochon à la découpe



Amicale des Nantonnais

Cinéma



Le samedi 06 et dimanche 07 janvier à 20h30



Nuit du cinéma:

Le samedi 10 février

Coexister de 17h00 à 18h30

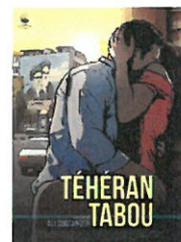
Le Sens de la fête de 19-21h

Momo de 22h à 23h30



Le dimanche 11 février 2018 à 20h30

Le samedi 10 et le dimanche 11 mars 2018 à 20h30



Déchèteries

Malgré les fêtes de fin d'année, les déchèteries resteront ouvertes aux horaires habituels

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

